

Avis du Psychologue de l'Éducation nationale :

.....
.....
.....
.....

Nom :

Signature :

Avis de l'équipe pédagogique de l'établissement fréquenté :

Favorable

Défavorable

Commentaires :

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Signature du Chef d'établissement :

Avis du Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale

Favorable

Défavorable

◆ La décision est communiquée **pour le 8 juin 2021** à l'établissement d'origine chargé d'informer l'élève et sa famille et de saisir le vœu dans **AFFELNET lycée**.

Important : dans le cas où l'avis du DASEN est favorable à un changement de champ ou de spécialité, l'établissement d'origine doit impérativement saisir la candidature dans **AFFELNET lycée**.

Par sécurité, il faut également laisser le vœu de 1^{ère} professionnelle de sa spécialité dans son établissement ou faire figurer les vœux de 1^{ère} pro de la spécialité dans l'établissement pour les 2^{ndes} pro organisées en familles de métiers.